

Maintien et Actualisation des Compétences du CPS ID



Objectif

Maintenir et actualiser les compétences de l'intervenant à domicile à un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale.

Public

Salarié, aidant et soignant du secteur de l'aide et du soin à domicile, étudiant, demandeur d'emploi

Pré requis

Certificat Prévention Secours daté de moins de 2 ans

Effectif

Un effectif de 4 à 14 stagiaires maximum

Intervenant

Moniteur Sauveteur et Secourisme du Travail et moniteur Certificat Prévention Secours

Durée

7 heures
Au-delà de 10 stagiaires, la durée est majorée d'une heure par personne supplémentaire jusqu'à 14 stagiaires maximum

Evaluation

Evaluation continue, avec délivrance d'un nouveau certificat CPS

Actualisation

7 heures tous les 24 mois

Programme de formation

L'actualisation des connaissances et des compétences s'effectuera à la fois dans le domaine de la prévention et du secours, sur la base d'un retour d'expérience de chaque stagiaire dans et hors entreprise

- Actualisation des connaissances en termes de prévention des risques liés à l'intervention à domicile (aspects règlementaires et techniques)
- Adaptation à l'évolution des situations de travail.
- Révision des gestes de premiers secours, correspondants à la formation initiale.
- Evaluation à partir d'un accident du travail simulé permettant de repérer les écarts entre les gestes effectués et le comportement attendu du sauveteur.
- Evaluation à partir d'une situation de travail

